

Liberté Égalité Fraternité

NOM PRÉNOM DT La Déléguée Territoriale

Dossier suivi par : GIBOUREAU Lilian Téléphone : 02 47 20 67 14

Téléphone : 02 47 20 67 14 Mail : l.giboureau@inao.gouv.fr

V/Réf: Courriel du 21 juillet 2025

Affaire suivie par :Sandrine NOVO

N/Réf:



Mairie d'Artannes sur Indre 3 Avenue de la Vallée du Lys 37260 ARTANNES SUR INDRE

Tours, le 12 août 2025

Objet : Révision du PLU de la commune d'Artannes sur Indre

Par courriel reçu le 21 juillet 2025, vous avez bien voulu me faire parvenir, pour examen et avis le projet de révision du PLU de votre commune.

La commune de Artannes-sur-Indre est située dans les aires géographiques des Appellations d'Origine Contrôlées (AOC) / des Appellations d'Origine Protégées (AOP) "Rosé de Loire", "Touraine", "Sainte-Maure de Touraine", "Crémant de Loire". Elle appartient également aux aires de production des Indications Géographiques Protégées (IGP) "Bœuf du Maine", "Rillettes de Tours", "Val de Loire".

Après étude du dossier, l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les AOC et IGP concernées.

Pour la Directrice de l'INAO et par délégation, La Déléguée Territoriale,

Fabienne POUPARD